

Les crédits de formations mobilisés pour des équipes soignantes renforcées ?

Communiqué de presse du Ministère du Travail du 08/04/2020

Après avoir incité le personnel soignant retraité à ré enfiler la blouse, le Ministère du Travail se mobilise aujourd'hui afin d'amener les élèves-infirmiers et les élèves aides- soignants à venir renforcer les équipes actuelles.

La présente crise a pour conséquence la surcharge des établissements de santé. Afin de pouvoir les accompagner au mieux, la Ministre du Travail a pris la décision **de mobiliser des enveloppes exceptionnelles du Plan d'Investissement dans les compétences dit « PIC ».**

Mais qu'est ce que le PIC ?

Initialement le PIC permet d'accélérer l'effort de formation, le but étant de développer les compétences afin de faciliter l'accès à l'emploi.

Selon le Ministère du Travail, le PIC se fixe une série d'objectifs tels que :

- Former 1 millions de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et 1 million de jeunes éloignés du marché du travail,
- Répondre aux besoins des métiers en tension dans une économie en croissance,
- Contribuer à a transformation des compétences, notamment liée à la transition écologique et à la transition numérique.

QUID pendant la crise du COVID-19 ?

La priorité aujourd'hui est de faire face à l'urgence sanitaire que connaît la France mais aussi et surtout répondre aux besoin de personnel soignants dans les hôpitaux surchargés.

En ce sens, le Ministère du Travail ainsi que les conseils régionaux et agences

régionales de santé ont mis en place un soutien pour les régions:

- Île-de-France,
- Grand Est,
- Hauts-de-France,
- Auvergne-Rhône-Alpes,
- Provence-Alpes-Côte d'azur dans les prochains jours.

Dès lors, ce **sont 57 millions d'euros** qui viennent d'être affectés à ce **projet pour 35 000 élèves infirmiers et aides soignants sous forme d'une aide individuelle exceptionnelle.**

La répartition des élèves dans les structures se fera en fonction des priorités et sera géré par les Agences régionales de santé, en lien direct avec les Préfets.

Comme l'a indiqué la Ministre du Travail :

« Pour faire face à l'urgence sanitaire, nous sommes tous pleinement mobilisés. Dans ces régions, les élèves-infirmiers et élèves aides-soignants vont pouvoir accompagner au quotidien le personnel soignant. Pour les aider, nous avons d'ores et déjà mobilisé 57 millions de crédits du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) pour permettre d'accompagner financièrement les 35 000 élèves appelés en renfort dans les établissements de santé ».